

Concertation préalable du 3 juillet au 10 septembre 2025



Projet d'ouverture d'une halte ferroviaire et d'un pôle d'échanges multimodal sur la commune de Bidart

Réunion publique, 3 juillet 2025

Emmanuel ALZURI, Maire de Bidart

Le cadre réglementaire de la concertation

Au regard de ses caractéristiques, le projet est soumis à une concertation au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme.

Ouverte à tous, la concertation est l'occasion d'exprimer vos avis, remarques et propositions pour intégrer le mieux possible les nouveaux aménagements. Vos contributions alimenteront les prochaines phases d'études.



Les rendez-vous de la concertation



1 réunion publique

3 juillet, de 18h30 à 20h30

Théâtre Beheria, Bidart
Entrée libre



2 rencontres mobiles

5 juillet, de 10h à 12h

Marché des 4 saisons
Place Sauveur Atchoarena, Bidart

7 septembre, de 10h30 à 12h30

Forum des associations
Place Sauveur Atchoarena, Bidart

Le site internet du projet



Pour s'informer

- Les rendez-vous de la concertation
- L'actualité de la concertation
- Les documents de la concertation
- Ressources : en savoir plus

Pour contribuer et poser des questions

- Espace « Participez ! »

www.concertation-bidart.fr

Le programme de ce soir



18h30

Lancement de la
réunion publique :
propos introductifs



TEMPS 1

Le contexte du projet



TEMPS 2

Les caractéristiques
du projet



Vos observations,
vos questions



20h30

Clôture

Quand vous avez la parole



Adoptez les bons gestes !



LES RÈGLES DU JEU

Pour le bon déroulement des échanges,
nous vous remercions d'intervenir en
fonction du déroulé de la réunion.

- **Levez la main** pour vous signaler ;
- L'animateur vous donne le micro ;
- **Présentez-vous** ;
- Afin de permettre à chacun de prendre la parole, **vous avez 3 minutes** pour poser une question ou contribuer.

Les maitres d'ouvrage



Nous concevons, **construisons, modernisons et exploitons les gares de France**, celles d'aujourd'hui et de demain.

Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales), pour accueillir toujours plus de voyageurs.

Parce qu'une gare est un écosystème complexe, notre rôle est d'intégrer et de **connecter harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent**, au bénéfice du **développement des territoires** sur lesquels nous opérons et d'une **mobilité facilitée et durable**, en garantissant le niveau de **sûreté et de sécurité** attendu par tous.



Autorité Organisatrice des mobilités pour tout le Pays basque ainsi que pour les communes de Tarnos, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx.

Le Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque organise et assure, pour le compte de ses membres, **l'exploitation des services de transports réguliers urbains et non urbains**, ainsi que les transports scolaires.

Il est également compétent sur la question de **l'intermodalité** et l'aménagement des **pôles d'échanges multimodaux**.



Pascal PETEL

Directeur régional adjoint des
gares de Nouvelle-Aquitaine,
SNCF Gares & Connexions

Jean-Pierre ETCHEGARAY,

Vice-président,
Syndicat des Mobilités de la
Communauté d'Agglomération
Pays Basque

Les partenaires du projet



Le projet TRANSFERMUGI a été cofinancé à 65 % par l'Union européenne à travers l'appel à projets AFOMEF POCTEFA du Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027). L'objectif du POCTEFA est de renforcer l'intégration économique et sociale de la zone frontalière Espagne-France-Andorre.



- Autorité Organisatrice de la Mobilité / TER
- Chef de file de l'intermodalité



- En charge du PLU
- Propriétaire et gestionnaire des routes communales
- Propriétaire foncier

Avec nous ce soir

Mathieu DUHAMEL, Sous-préfet de Bayonne

Emmanuel ALZURI, Maire de Bidart

Emilie DUTOYA, Conseillère régionale, Région Nouvelle-Aquitaine

Jean-Pierre ETCHEGARAY, Vice-président, Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Pascal PETEL, Directeur régional adjoint des gares de Nouvelle-Aquitaine, SNCF Gares & Connexions

Fabien DUPREZ, Directeur, Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Pierre SIGUIÉ, Responsable Secteur de Mobilité Sud-Aquitaine, Direction des Transports Ferroviaires de Voyageurs (DTFV), Région Nouvelle-Aquitaine

Fabrice ELDUAYEN, Directeur de Projets Direction régionale, SNCF Gares & Connexions

Romain MATHEY, Chef de projets Etudes et projets partenariaux, Syndicat des Mobilités de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

1

Le contexte du projet



Démographie sur le territoire

Portrait de Bidart



Population

7 449 habitants

— + de 3 M de visiteurs durant l'été 2023

30,9% de logements secondaires



Circulations

2000 places de parking

~ **28 500 véhicules / jour sur la RD810**

68,2% des actifs occupés travaillent dans une autre commune

— 83,5% de déplacements domicile-travail en voiture

— 3,1% en transports en commun



Une croissance de population importante :
+ 18% depuis 15 ans pour le bassin de chalandise
(Bidart, Guethary, Arbonne et Ahetze),
soit près du double de la croissance de population pour la CAPB.

Dynamiques de la mobilité du territoire

Desserte de la commune de Bidart



RD 810 (28 500 véhicules/jour), avec accès rapide à l'autoroute A63 *via* les sorties 4 de Biarritz ou 3 de Saint-Jean-de-Luz nord.



Liaison au centre-ville de Biarritz par la **RD 911**.

Txik Txak : les lignes 21, 18 et 3 relient les quartiers de Bidart entre eux et aux autres communes du réseau.



— +5% de fréquentation en 2024 et 15% en 2023 sur le réseau TXIK TXAK sud



Ligne 3 Express Bayonne – Saint-Jean-de-Luz (halte routière).

Ligne ferroviaire L51 Dax-Bayonne-Hendaye

Traversant le territoire (points d'arrêt les plus proches : Biarritz et Guéthary).



Une utilisation des transports en commun et du vélo (avec une amélioration progressive des infrastructures cyclables) **qui se développe.**

Trajets domicile-travail



77 %
en voiture



15 %
marche à pied
(ou rollers, patinette)



4,5 %
transports en
commun



1,3 %
vélos
(y compris à assistance
électrique)

Parts modales en 2020, Plan de Mobilités
Pays Basque-Adour

Les impacts du « tout-voiture »



- **Pollution atmosphérique**
- **Forte congestion des axes routiers (RD 810, RD 355) et des stationnements locaux, notamment en période estivale**
- **Limitation des déplacements interurbains**
 - Conséquences sur le potentiel économique de l'offre de services (hébergements, restauration...)
 - Impacts sur l'accessibilité des pôles générateurs de déplacement (enseignement, santé, administrations, installations culturelles...)



La réponse du territoire : le Plan de Mobilité (2020-2030)



Des objectifs chiffrés

- Une **réduction de la part modale de la voiture de 77 à 52%**
- Une **augmentation de l'utilisation des transports en commun de 4,5 à 11%**
- Une augmentation de la part modale de la marche de 15 à 25 %
- Une augmentation de la part modale du vélo de 1,3 à 8%



Des thématiques stratégiques

- L'équilibre durable entre mobilité et protection de l'environnement
- Le renforcement de la cohésion sociale et urbaine
- L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements
- La diminution du trafic automobile
- Le développement des transports collectifs, du vélo et de la marche
- ...



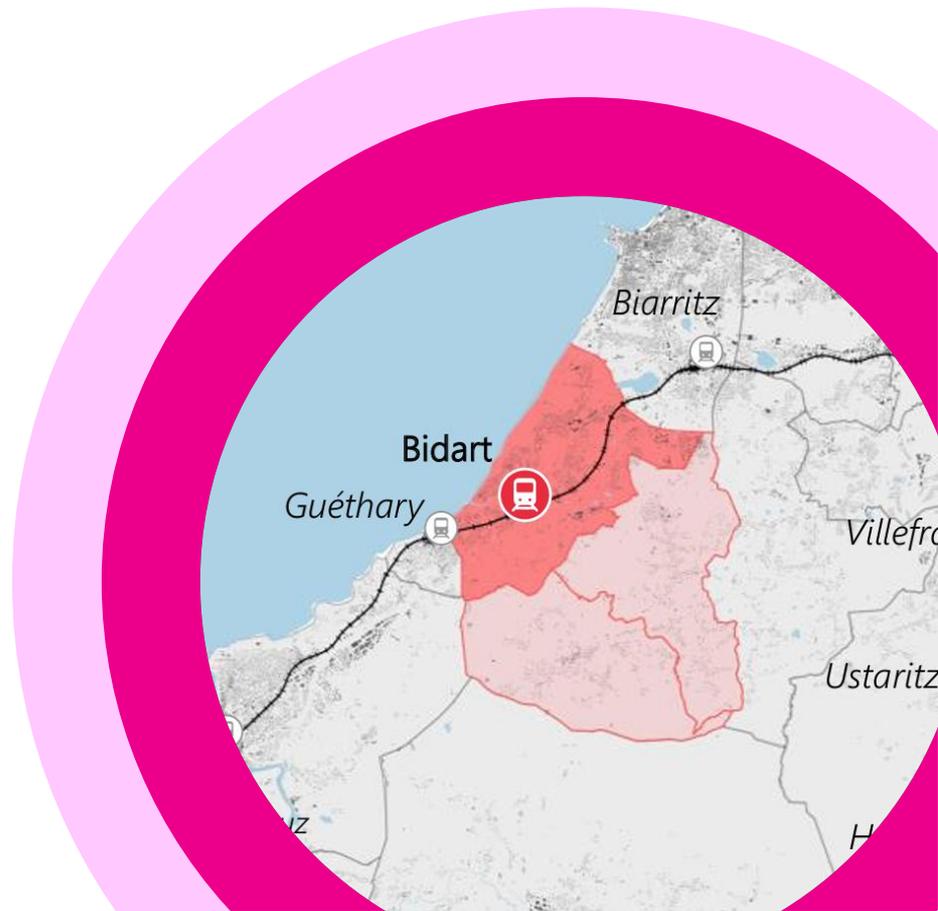
Des actions identifiées



- **Donner la priorité aux transports en commun sur les accès aux polarités pour proposer des alternatives efficaces à la voiture**
- **Développer des lieux d'intermodalité**
- **Appuyer le renforcement de l'offre de services ferroviaires structurants**

2

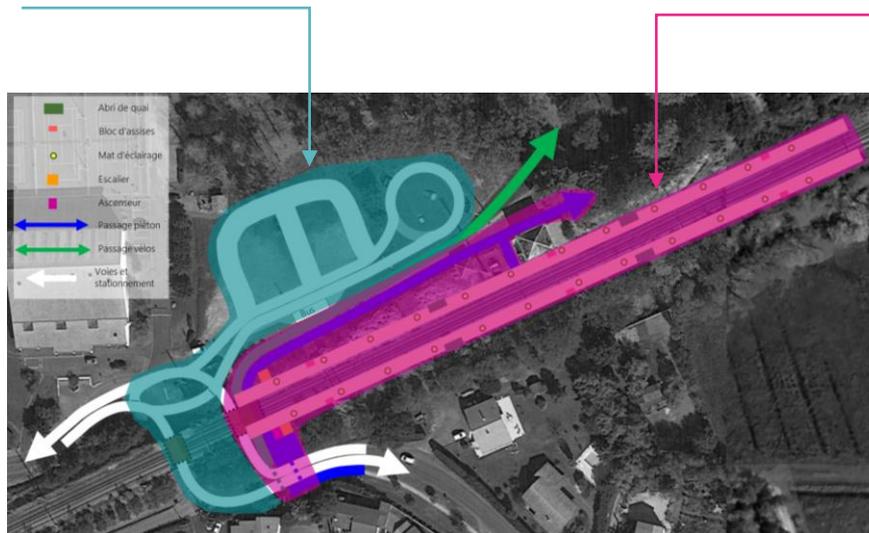
Les caractéristiques du projet



La réponse du territoire : projet de halte ferroviaire et de PEM

Pôle d'échanges multimodal (PEM)

- Création d'une **zone de dépose**
- Création d'une **aire de stationnement voitures**
- Création d'un **parking vélos**
- Réalisation d'espaces de **cheminement** piétons et mobilités douces
- Création d'une **station routière pour les bus/cars**
- Réaménagement de la **voirie d'accès au pôle multimodal**



halte ferroviaire

- Aménagement des **quais**
- Création d'**ascenseurs et de rampes** adaptées aux personnes à mobilité réduite
- Création d'un **souterrain** sous les voies ferrées
- Mise en place de **mobiliers d'attente** et de **signalétique adaptée**

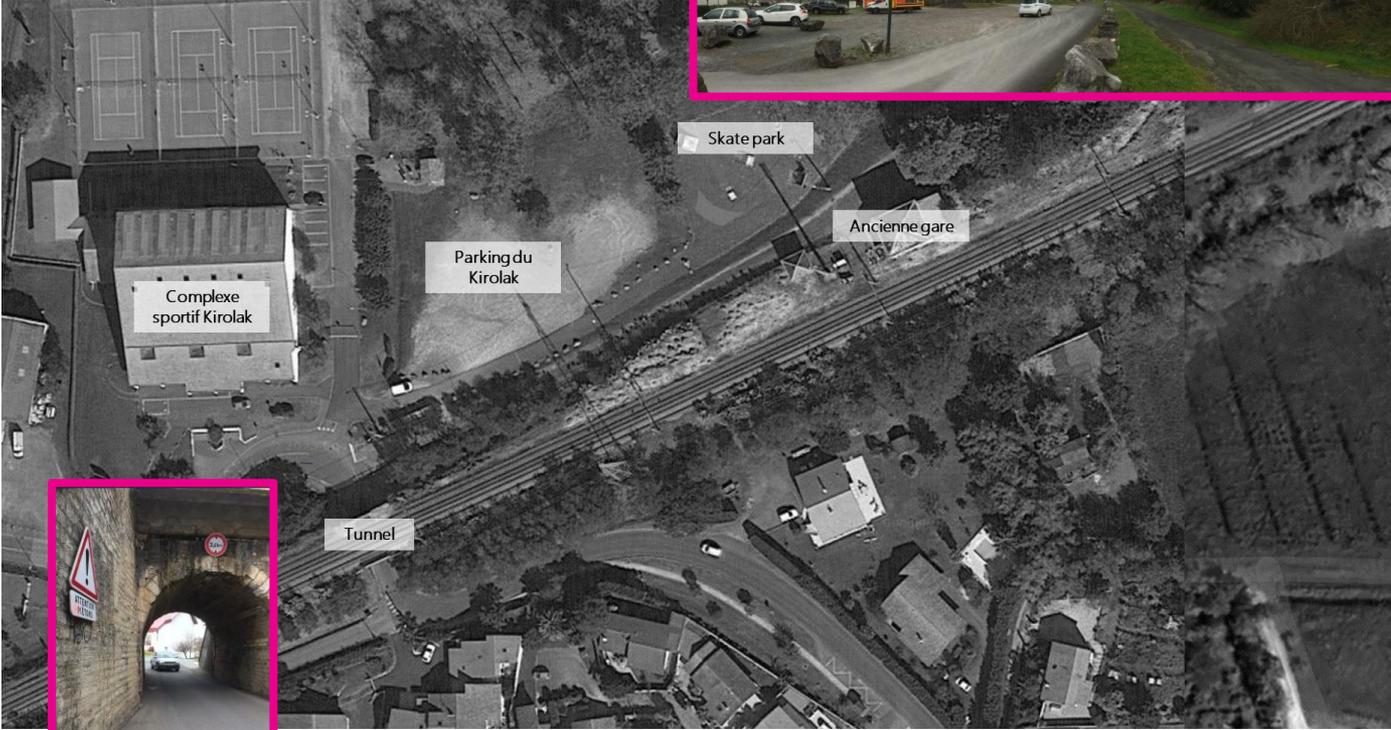
Le périmètre d'implantation



- Sur le site de l'ancienne gare
- **Entre le quartier Xuxuena, l'autoroute et le centre-ville**
- **Proche de la plage de l'Uhabia, entre le centre-bourg et le quartier résidentiel, à proximité immédiate de la voie verte**
- **À proximité des espaces naturels du fleuve Uhabia**
- **Une desserte routière (D355), avec un passage sous voie ferrée**

Les aménagements prévus

Présentation du site



Les aménagements prévus

L'aménagements des quais

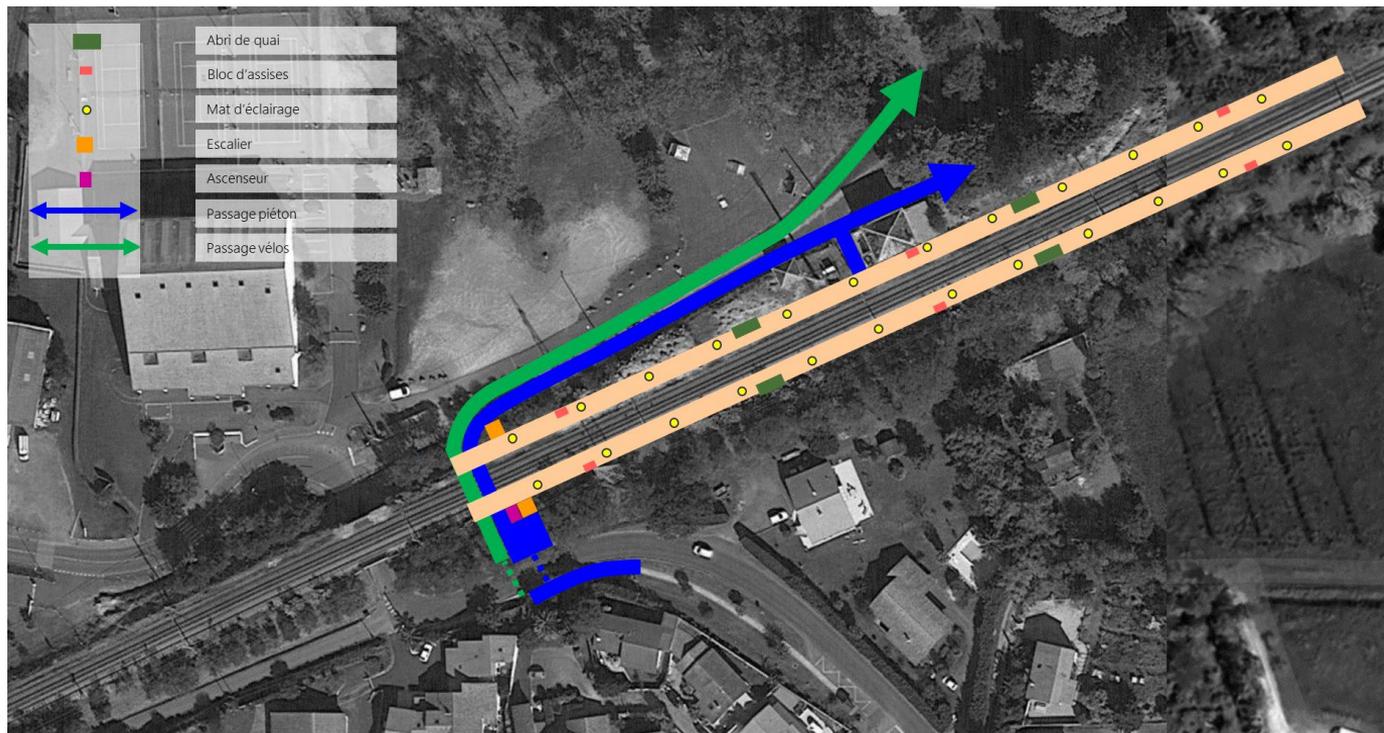
Maître d'ouvrage : 



Les aménagements prévus

La mise en accessibilité et un tunnel souterrain pour la circulation piétonne

Maître d'ouvrage :

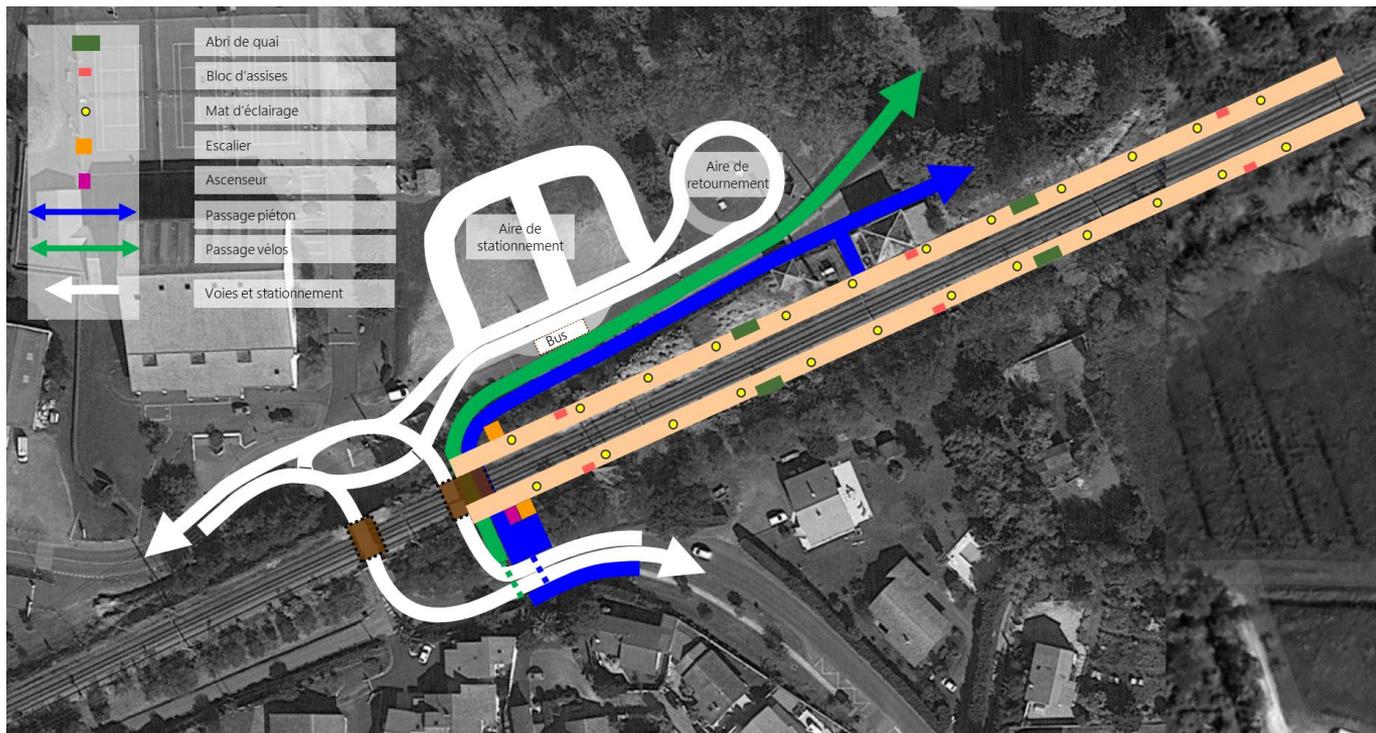


Les aménagements prévus

La halte ferroviaire accompagnée d'un PEM

Maîtres d'ouvrage : 


SYNDICAT
DES MOBILITÉS
PAYS BASQUE-ADOUR
IPAR EUSKAL
HERRI ATURAKO
MUGIKORTASUNEN
SINDIKATUA
SYNDICAT
DE LAS MOBILITATS
PAIS BASCO-ADOUR



Multimodalité : articulation du PEM avec le réseau TXIK TXAK

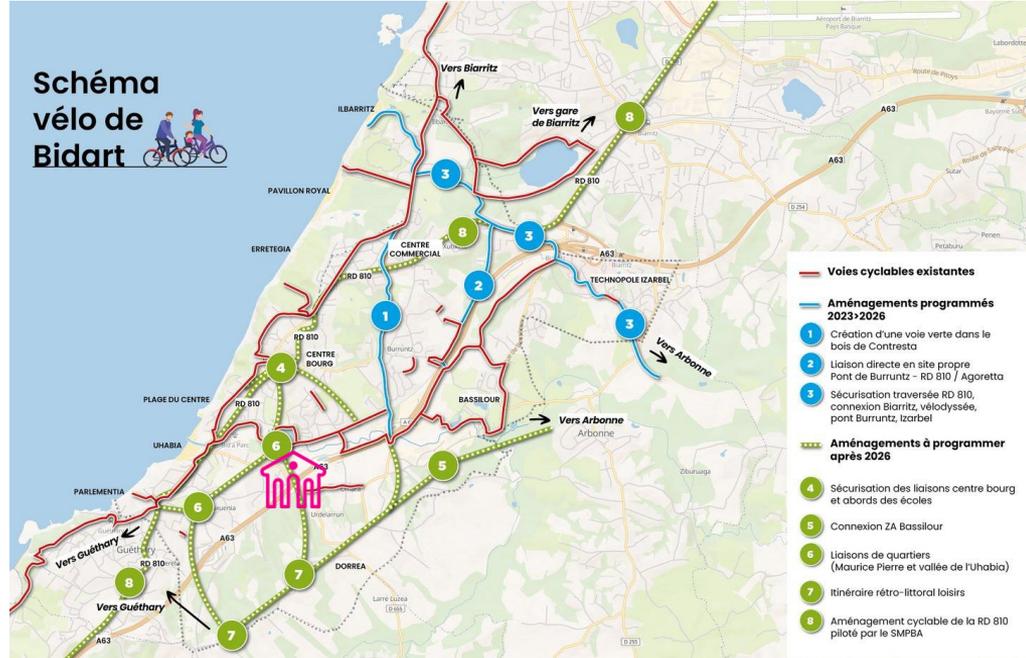


Les connexions avec le réseau actuel

- Le projet de pôle d'échanges multimodal se situe à proximité de plusieurs arrêts du réseau Txik Txak
- Les lignes 3 et 18 passent à l'arrêt *Uhabia*, au bout de la rue de la gare, et la ligne 21 passe à l'arrêt *Ur Onea*, sur l'autre rive de l'*Uhabia*, au nord de la zone verte

Multimodalité : articulation du PEM avec les mobilités douces

Le Schéma cyclable intercommunal



Ce que le Schéma cyclable intercommunal prévoit

- Réaliser des liaisons cyclables entre les quartiers **Maurice Pierre**, **vallée de l'Uhabia** et le **chemin de Dorrea**, à la limite de Ahetze

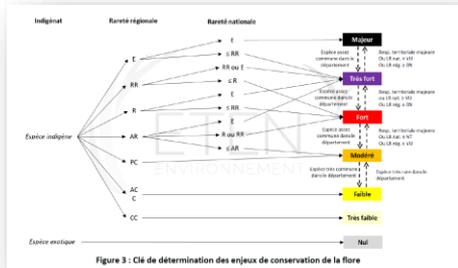
Son objectif en lien avec le projet

- Rejoindre la gare **depuis le centre-bourg de Bidart** mais également depuis **Ahetze** voire **Arbonne**

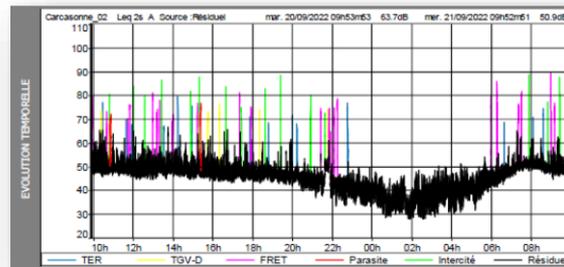
Un projet soucieux des enjeux environnementaux



➤ Inventaire faune et flore (en cours)



➤ Étude acoustique (à venir)



Un projet responsable



- Livrer un ouvrage qui s'adapte aux **aléas** et aux **transformations climatiques**

(gestion des eaux, limitation des ilots de chaleur, végétalisation des abords, risque de glissement de terrains)



- Privilégier le recours aux **ressources locales**, favoriser le **réemploi des matières**, **démarche RSE**

Un projet soumis à des contraintes de mise en œuvre



- **Opération Coup de Poing** pour la **mise en place du souterrain** avec interruption de circulation des trains et déviation routière



- **Travaux de jour et de nuit** pour **assurer la sécurité des intervenants** et limiter les conséquences sur le trafic ferroviaire

Le calendrier prévisionnel du projet

Les grandes étapes du projet



Le financement du projet

Investissement global : environ 17 M€



➤ 15 M€ pour la halte ferroviaire

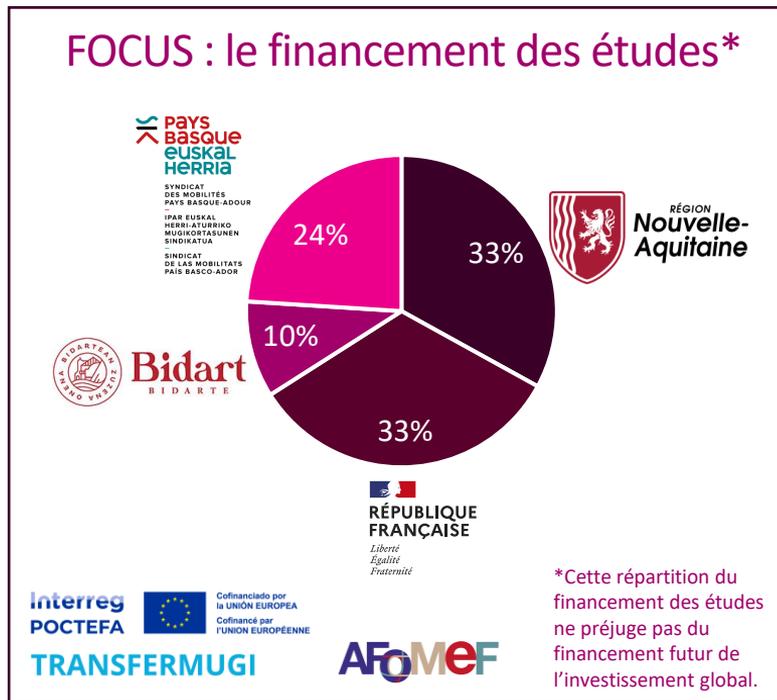


➤ 1 M€ pour le pôle d'échanges multimodal



➤ 1 M€ pour la requalification des voies aux abords de la gare ou menant à la gare.

Le projet bénéficiera du concours de l'Europe, notamment à travers le programme POCTEFA-AFOMEF 2021-2027 TRANSFERMUGI concernant le pôle d'échanges multimodal.



Vous avez la parole



Vos observations Vos questions



15 000

habitants concernés



220

voyageurs
pendulaires
(domicile - travail)
estimés par jour



80

places de
stationnement



1

train estimé
toutes les 30 min
à terme



1

parking
vélos



1

accès pour les bus
et les 2 roues



17M €

d'investissement
global
(estimation initiale)



LES RÈGLES DU JEU

Pour le bon déroulement des échanges,
nous vous remercions d'intervenir en
fonction du déroulé de la réunion.

- Levez la main pour vous signaler ;
- L'animateur vous donne le micro ;
- Présentez-vous ;
- Afin de permettre à chacun de prendre la parole, **vous avez 3 minutes** pour poser une question ou contribuer.

Les prochaines rencontres



2 rencontres mobiles

5 juillet, de 10h à 12h

Marché des 4 saisons

Place Sauveur Atchoarena, Bidart

7 septembre, de 10h30 à 12h30

Forum des associations

Place Sauveur Atchoarena, Bidart

Pour s'informer, participer, contribuer :

www.concertation-bidart.fr



Pour contacter la maitrise d'ouvrage :

Par courrier :

SNCF Gares & Connexions – Concertation Bidart,
Pavillon Central – Parvis Louis Armand,
33080 Bordeaux Cedex

Ou en Mairie de Bidart,
Place Sauveur Atchoarena,
64210 Bidart

Par mail :

contact@concertation-bidart.fr

Merci